

LA VILLE-DU-BOIS Cérémonie des vœux du maire, jeudi 20 janvier

Les investissements se poursuivent

La traditionnelle cérémonie du maire avait été avancée d'un jour, compte tenu de l'encombrement du calendrier. Le 20 janvier a été l'occasion d'annoncer les projets pour 2005.

Les Urbisylvains étaient venu en nombre au complexe sportif de l'Escale pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, jeudi dernier. En préambule, Jean-Pierre Meur a rappelé que « malgré l'avancée technologique et les progrès divers, nous sommes impuissants face aux catastrophes naturelles », soulignant la solidarité communale envers les sinistrés de l'Asie. Quoi qu'il en soit, c'est sur le thème de la bande dessinée, choisi cette année comme fil conducteur, que s'est déroulée la présentation des vœux, une façon de la rendre plus conviviale. Depuis deux mandats, Jean-Pierre Meur s'est attaché à refondre complètement la physionomie de sa ville. Aujourd'hui, les opérations liées au contrat régional sont terminées : la rénovation des espaces publics du centre-ville et des chemins de randonnée dans les bois de la Turaude, la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, l'aménagement des locaux accueillant le relais d'assistantes maternelles et l'association des petits galopins ainsi que l'école de musique et de danse concrétisent les engagements pris... Pour 2005, le maire a annoncé le début de la



A l'occasion de la cérémonie des vœux, Lucien Bienvenu, président de l'Association républicaine des anciens combattants, a reçu des mains du maire la médaille d'or de la ville.

réalisation d'une maison d'accueil pour les personnes âgées, spécialisée dans le traitement de la maladie d'Alzheimer. Cette structure, d'une capacité de 96 lits environ, permettant un accueil de jour comme de nuit, sera construite rue Victor-Hugo. Outre cette aide aux familles, cette opération devrait également générer une quarantaine d'emplois de proximité. « La vie associative et communale est riche », a poursuivi

le maire. En déclinant le programme continu de l'animation sportive et culturelle, il a ainsi souligné les succès des foulées de La Ville-du-Bois, de la fête de la science, de la fête du patrimoine et de l'exposition de l'Association des arts plastiques du canton de Montlhéry, sans oublier les animations de la bibliothèque Constantin-Andréou, qui seront reconduites en 2005. Dans le cadre du jumelage, Jean-Pierre Meur a indiqué « l'inauguration prochaine de la place de Tirschrenreuth, située au niveau du chemin de la place verte, tandis que les actions de sécurité sur les lieux publics, en complément de l'important programme mis en place l'an dernier, seront poursuivies ». Malgré la décroissance de la dette communale, le maire a concédé que la fiscalité de la ville demeurerait élevée, justifiée par l'importance des équipements construits, mais allégée par l'importance des subventions reçues (800 000 € sur un total de 3 272 717 €). Enfin, au niveau de l'intercommunalité, il est à noter qu'il y a peu de chances pour que la commune rejoigne en 2005 la communauté de communes du Cœur du Hurepoix (qui comprend Montlhéry, Longpont-sur-Orge, Nozay et Villejust). En effet, le maire a conclu en indiquant que le conseil municipal avait pris une délibération commune avec neuf autres villes afin d'arrêter le périmètre d'étude d'une communauté d'agglomération d'environ 120 000 habitants.

Jean-Pierre Lentignac

L'association poursuit son combat

Il y a un an, lors de la cérémonie des vœux du maire à la population, l'association Bien vivre à La Ville-du-Bois alertait les Urbisylvains sur la circulation en centre-ville...

Il y a un an, l'association Bien vivre à La Ville-du-Bois affichait en grand ses positions : "rue sacrifiée", "+ 700 véhicules entre 18h et 19h"... Cette année, à nouveau le jour de la présentation des vœux du maire, vendredi 21 janvier, l'association a réitéré cette prise de position, en apposant des banderoles à son siège social. « Une manière de rappeler que nous existons toujours et que nous ne lâcherons pas prise face aux nuisances que les habitants de notre commune subissent, indique Evelyne Vergeot, présidente de l'association. Certes, notre commune a développé de grandes réalisations au cours de cette année, mais parallèlement, nous n'avons aucune garantie de bien-être et de calme si l'on voit les



« Trop de circulation, pas de concertation pour l'amélioration de la situation » : les riverains de la rue du Grand-Noyer sont toujours en colère.

projets de feux tricolores supplémentaires sur la RN 20, un projet qui amplifierait davantage encore

le transit dans la commune. » En effet, depuis sa création, l'association lutte contre les bouchons et nuisances sonores, qui sont le lot quotidien des riverains de la rue du Grand-Noyer. « Nous voulons un véritable plan de circulation global et équitable ! Alors qu'une commission de circulation a été créée, nous ne sommes jamais concertés, malgré les nombreuses demandes et remarques écrites que nous lui avons adressées », poursuit la présidente. En cette période de vœux, la centaine de familles membre de l'association espère bien que l'année 2005 sera enfin celle de la tranquillité. **F.H.**

• Association Bien vivre à La Ville-du-Bois, tél. : 01.69.01.69.22.